

EDIFE SERVICES
23 rue Marie Thérèse Aubert
02200 BERZY-LE-SEC

A l'attention de Monsieur DEBAIS Laurent

Objet : Attestation d'Aptitude Intervenant Fluides Frigorigènes Cat. I
Nom et prénom : DEBAIS Laurent
Session : EN/F51-048
6 au 9 septembre 2010

Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-dessous l'ATTESTATION D'APTITUDE votre salarié a satisfait aux exigences du test de connaissances et de savoir-faire défini par l'arrêté du 13 octobre 2008 modifié par l'arrêté du 5 mars 2009.

Nous vous conseillons de faire une photocopie de cette page avant de détacher la carte selon les pointillés et de la remettre au titulaire.

Définition des catégories (annexe I de l'arrêté du 30 juin 2008)

Catégorie I : Contrôle d'étanchéité, maintenance et entretien, mise en service, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur ;

Catégorie II : Maintenance et entretien, mise en service, récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur contenant moins de 2 kg de fluide frigorigène et contrôle d'étanchéité des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur ;

Catégorie III : Récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur contenant moins de 2 kg de fluide frigorigène ;

Catégorie IV : Contrôle d'étanchéité des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur ;

Catégorie V : Contrôle d'étanchéité, maintenance et entretien, mise en service, récupération des fluides des systèmes de climatisation de véhicules, engins et matériels mentionnés à l'article R. 311-1 du code de la route.

Fait à Taverny, le 24/09/2010
**Le Responsable de actions
de Formation Professionnelle**

